

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 03 Août 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère, Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

La Secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

147-98 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

148-98 **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité, que le procès-verbal de la séance régulière du 06 juillet 1998 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

Monsieur Christian Roy prend siège à 20:10 heures.

149-98 **AIR CLIMATISE CENTRAL - MANDAT A MARC BELANGER**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité, que le Conseil
Municipal autorise Monsieur Marc Bélanger, Secrétaire-
trésorier, à prendre les informations pour le coût de
l'achat et l'installation d'un air climatisé et une
décision sera prise à la prochaine séance.

ADOPTE

150-98

ALARME DE SECURITE - MANDAT A MARC BELANGER

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité, que le Conseil
Municipal autorise Monsieur Marc Bélanger, Secrétaire-
trésorier, à prendre les informations pour le coût de
l'achat et l'installation d'un système d'alarme contre
le vol et aussi de s'informer après des assurances si il
y a un rabais sur la prime lorsque l'alarme est
supervisé à une centrale et une décision sera prise à la
prochaine séance.

ADOPTE

151-98

CEUILLETTE DE DECHETS DANGEREUX

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité, que l'endroit pour la
cueillette des déchets domestiques dangereux prévue pour
le 12 septembre 1998 soit désigné à l'Hôtel de Ville,
287 Rue Marchand Saint-Victor.

ADOPTE

152-98

APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION A LA C.P.T.A.Q.

ATTENDU le projet de demande d'autorisation sur une partie du lot 538 appartenant à Monsieur Normand Poulin;

ATTENDU que les Conseillers et le Maire ont pris connaissance du dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Normand Poulin et achemine ce dossier à la Commission de Protection du Territoire et des Activités Agricoles.

ADOPTE

153-98

APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION A LA C.P.T.A.Q.

ATTENDU le projet de demande d'autorisation sur le terrain appartenant à Monsieur Marc Jolicoeur et Madame Manon Fortin;

ATTENDU que les Conseillers et le Maire ont pris connaissance du dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Marc Jolicoeur et Madame Manon Fortin et achemine ce dossier à la Commission de Protection du

Territoire et des Activités Agricoles.

ADOPTE

154-98

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC
FORTIN (APELF) - REPRESENTANTS**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité, de nommer Madame
Jeannine Patry, Conseillère, et Monsieur Alain Mathieu,
Conseiller, pour représenter la Municipalité de Saint-
Victor sur le comité de l'APELF.

ADOPTE

155-98

DOSSIER CAROLE ROY - CONSTAT D'INFRACTION

ATTENDU le constat d'infraction qu'a reçu Madame Carole Roy sur sa propriété du Rang 4 Sud lui donnant 10 jours pour se conformer aux règlements.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité, de donner une extension, pour le constat d'infraction qu'a reçu Madame Roy, jusqu'à la fin septembre 1998 pour ce conformer aux règlements.

ADOPTE

156-98

VERIFICATION FOSSE SEPTIQUE - LAC FORTIN

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité, de mandater Monsieur Ronald Richard, de la M.R.C. Robert-Cliche, à bien vouloir faire le nécessaire pour la vérification des fosses septiques au Lac Fortin.

ADOPTE

157-98

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité, que les comptes suivants sont adoptés et approuvés pour paiement:

792	Hydro-Québec	32,85 \$
794	Les Serres Veilleux	126,53 \$
795	Centre de Vérification de Beauce	179,43 \$
796	Bar Chez Jessie	690,15 \$

797	Ferme Fernand Plante		161,03	\$
798	Armand Lapointe Equipement		119,50	\$
799	Garage Irenée Groleau		124,00	\$
800	Alliance Coop	1	457,18	\$
801	Dépanneur Doyon		56,00	\$
802	Soudure Mobile 2000		374,06	\$
803	Vertdure		100,61	\$
804	Excavations André Gosselin	4	732,49	\$
805	Robert Breton		225,00	\$
806	Centre de Plongée de la Beauce		78,22	\$
807	DEBB		106,92	\$
808	Dynamiques centre d'imprimerie		201,29	\$
809	Pavage Sartigan	18	550,83	\$
810	Québectel		17,25	\$
811	Formiciel		163,59	\$
812	Beauce Média la Vallée Chaud.		86,27	\$
813	Veilleux et Fils		159,66	\$
814	Québectel Mobilité		21,46	\$
815	M.R.C. Robert-Cliche		553,83	\$
816	Groupe CS		120,78	\$

817	Béton St-Ephrem	1	197,83	\$
818	Gilbert Veilleux, Camionneur		891,44	\$
819	Industries ciment la Guadeloupe		368,08	\$
820	Atelier d'Usinage LB		20,89	\$
821	Cordonnerie Bureau		163,22	\$
822	Clearnet		782,23	\$
823	Publications CCH		339,32	\$
824	Les Pneus Beaucerons	3	375,69	\$
825	Micheline Fecteau, Notaire		493,59	\$
826	Formules d'Affaires CCL		715,81	\$
827	Ateliers F.L.P.H.		8,83	\$
828	Equipement Labrie		494,20	\$
829	Infrastructure Teknika Inc.	18	440,41	\$
830	Biolab		64,53	\$
831	Bureau Guy Drouin		250,70	\$
832	Centre du Camion Amiante		773,56	\$
833	Praxair		55,21	\$
834	Inprotec		23,49	\$
835	Téléphone St-Victor		518,96	\$
836	Régie Inter des Etchemins		792,00	\$
837	R. Guilbeault construction	1	150,25	\$
838	Hydro-Québec		274,04	\$
839	Marcel Blais		70,00	\$
840	Jacques Bélanger		70,00	\$
841	Paul-André Doyon		70,00	\$
842	Pierre Jacques		70,00	\$
843	Lise Poulin		70,00	\$
844	Marcel Lessard		70,00	\$
845	Gilles Lessard		70,00	\$
846	Bruno Roy		70,00	\$
847	Romuald Gilbert		70,00	\$
848	David Jacob		70,00	\$
849	Louise Lessard		70,00	\$
850	Gabriel Bernard		70,00	\$
851	Louis Tardif		70,00	\$
852	Guymond Lessard		70,00	\$
853	Daniel Gosselin		70,00	\$
854	Lyne Lebeau		70,00	\$
855	Bernard Morin		70,00	\$
856	Armand Morin		70,00	\$
857	Jules Veilleux		70,00	\$
858	Marie Labbé		70,00	\$
859	Hervé Poulin		70,00	\$
860	Mario Champagne		70,00	\$
861	Alain d'Anjou Lessard		70,00	\$
862	Robet Lessard		70,00	\$
863	Guy Lessard		70,00	\$

864	Bertrand Vachon	70,00 \$
873	APELF	20,00 \$

ADOPTE

158-98 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LA SECRÉTAIRE-TRESORIÈRE-ADJ

JEAN-PAUL BERNARD

SYLVIE GROLEAU